

SciencesPo

# CONVENTIONS D'ÉDUCATION PRIORITAIRE



## QUELQUES CHIFFRES

**13** promotions d'étudiants  
déjà diplômés.

---

**106** lycées partenaires sur tout  
le territoire national dans  
des zones rurales, des zones  
désindustrialisées, les  
outre-mer ou les banlieues  
des grands pôles urbains.

---

**1929** étudiants admis à  
Sciences Po via cette  
procédure (parmi eux  
**158** ont été admis pour  
la rentrée 2017).

---

Chaque année entre **50** et  
**70 %** des admis sont des  
enfants issus des catégories  
socio-professionnelles  
défavorisées. Les  $\frac{3}{4}$   
sont boursiers.

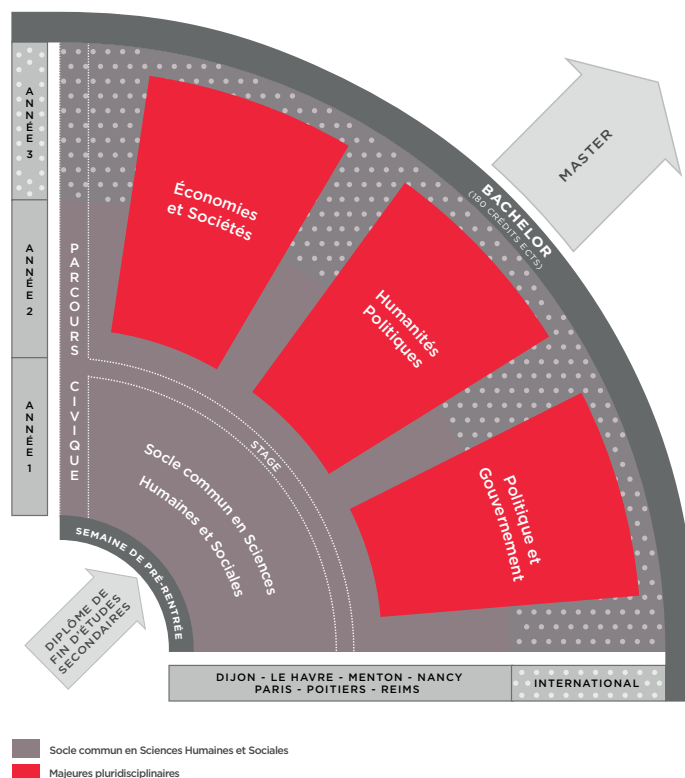
# LA SCOLARITÉ

L'offre de formation initiale de Sciences Po se déploie du 1<sup>er</sup> cycle au doctorat, en trois grandes étapes :

■ **Le Collège universitaire** : une formation de premier cycle en trois ans. Les deux premières années s'effectuent sur l'un des sept campus à Paris et en région. La troisième année se déroule à l'étranger.

Un **parcours pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales**. À partir de six disciplines fondamentales :

- Droit
- Économie
- Histoire
- Humanités politiques
- Science politique
- Sociologie



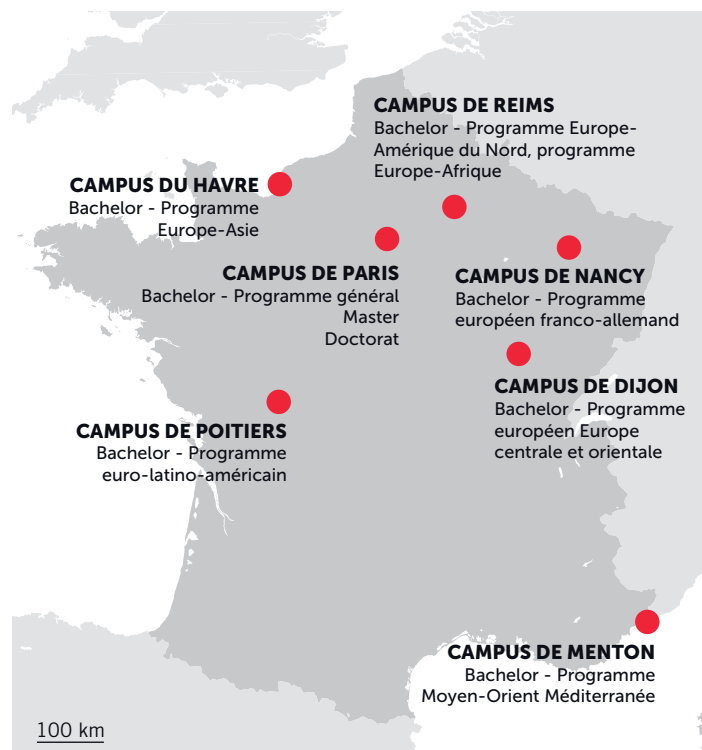
■ **Les Écoles et Masters** : accessibles à partir d'un niveau Bac+3, le second cycle s'effectue en deux ans dans l'une des huit écoles ou dans l'un des masters sur le campus de Paris.

■ **Les doctorats** : les étudiants souhaitant préparer un diplôme de doctorat (Bac+8), après leur second cycle, peuvent rejoindre l'un des cinq programmes doctoraux sur le campus de Paris.

## 6 CAMPUS EN RÉGION

Chaque campus en région offre la possibilité d'approfondir les enjeux d'une zone géographique particulière :

- L'Europe centrale et orientale à Dijon
- L'Asie au Havre
- Le Moyen-Orient et la Méditerranée à Menton
- L'Europe et l'espace franco-allemand à Nancy
- L'Amérique latine, l'Espagne et le Portugal à Poitiers
- L'Afrique ou l'Amérique du Nord à Reims



# LES ÉCOLES ET MASTERS DE SCIENCES PO

Le second cycle s'effectue sur le campus de Paris, le plus souvent au sein d'une de nos écoles :

- L'École de droit
- L'École doctorale
- L'École de journalisme
- L'École urbaine
- L'École des affaires internationales (PSIA)
- L'École d'affaires publiques
- L'École du management et de l'innovation

## LA RECHERCHE

**La recherche est au coeur du projet intellectuel de Sciences Po et de son rayonnement. Sa mission est double : contribuer à l'analyse et à la compréhension du monde contemporain et irriguer les contenus de nos programmes de formations.**

Les travaux des centres de recherche de Sciences Po sont reconnus dans le monde entier et contribuent au rayonnement de l'institution à l'international. Ils portent sur une grande variété de thèmes (risques, démocraties, développement urbain, numérique, globalisation, santé publique...) et sur toutes les aires géographiques. Grâce aux publications issues de ces travaux, Sciences Po figure en bonne place dans les classements et à la 4<sup>ème</sup> place mondiale en science politique et relations internationales en 2018.

Les centres de recherche de Sciences Po, dont sept sont associés au CNRS, sont les lieux de production de nouvelles approches et de nouveaux savoirs en droit, économie, histoire, science politique et sociologie.

# L'INTERNATIONAL

Sciences Po s'impose aujourd'hui comme une université de rang mondial.  
La moitié des étudiants sont recrutés à l'international pour former une communauté interculturelle représentant près de 150 nationalités.

Sciences Po est au coeur d'un réseau unique d'universités partenaires parmi lesquelles :

University of California, Berkeley (USA), University of Cambridge (Angleterre), Freie Universität Berlin (Allemagne), Fudan University (Chine), Keio University (Japon), MGIMO (Russie), University of British Columbia (Canada), University of Ghana (Ghana), University of São Paulo (Brésil), etc...

Par ailleurs, Sciences Po et plusieurs universités de son réseau ont développé une trentaine de doubles diplômes avec notamment Columbia University (USA), the London School of Economics (Grande-Bretagne) ou Peking University (Chine). Ce réseau est enfin le lieu de coopérations d'excellence en matière d'enseignement et de recherche, comme l'illustrent les programmes Alliance, Global Public Policy Network, ou encore Oxpo et Maxpo, développés respectivement avec l'Université d'Oxford (Grande-Bretagne) et le Max Planck Institute (Allemagne).

## L'international en chiffres :

**470** universités partenaires ;

**46 %** d'étudiants étrangers ;

**1500** élèves en mobilité internationale chaque année (Collège universitaire et Masters) ;

**150** nationalités représentées ;

**42** accords de doubles diplômes tous niveaux confondus ;

**25** langues enseignées.

# LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

Sciences Po consacre chaque année 10,2 M d'euros aux bourses et à l'aide sociale.

**Depuis son origine, Sciences Po assume une mission d'intérêt général. La responsabilité sociale constitue une préoccupation centrale dans toutes nos activités : recrutement des étudiants, formation, recherche, gouvernance de l'institution.**

Le taux de boursiers parmi les étudiants de Sciences Po a été multiplié par quatre depuis une dizaine d'années, pour atteindre près de 30 % aujourd'hui.

C'est le résultat de l'action conjuguée d'une politique d'aide sociale volontariste et du dispositif des Conventions Éducation Prioritaire (CEP).

Cette voie d'admission spécifique, créée en 2001, demeure unique en son genre parmi les programmes « égalité des chances » dans l'enseignement supérieur. Ce dispositif concerne 106 lycées dans toute la France et a permis d'accueillir près de 1 800 élèves depuis sa création.

Sciences Po s'engage en faveur de l'accueil et l'intégration d'étudiants, d'enseignants ou de salariés en situation de handicap, au travers du programme Sciences Po Accessible, ou encore pour promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes auprès de tous ses publics.

Sciences Po s'engage également avec les établissements du second degré à travers le programme *Premier Campus* destiné à des lycéens boursiers de l'enseignement secondaire. Il prépare les élèves à de nouvelles méthodologies de travail de structuration de la pensée, et leur apporte un contenu pédagogique transdisciplinaire leur permettant d'aborder sereinement leur scolarité au lycée et à mieux préparer leur entrée dans l'enseignement supérieur.

# LA PHILOSOPHIE DE LA CEP

## La pédagogie : une mission d'espérance

Sciences Po a fait le constat du manque d'ouverture sociale et culturelle du recrutement des grands établissements sélectifs français. Quatre handicaps majeurs vécus comme autant d'obstacles expliquent ce verrou social :

- Le manque de moyens financiers.
- L'absence d'une information spécialisée donnée par un proche.
- Le biais social lié à la nature même des épreuves de sélection.
- Un phénomène d'autocensure.

L'action des « Conventions Éducation Prioritaire » vise à rétablir l'égalité des chances en luttant contre ces quatre obstacles à la fois.

## L'universalité des formes d'intelligence

**Démocratisation de l'enseignement supérieur sélectif.**

À l'heure où l'enseignement secondaire est de masse, la capacité du système éducatif à promouvoir la cohésion sociale et la vitalité des élites se mesure à la faculté de reconnaître tous les talents.

**Diversification des profils et des parcours dans l'enseignement supérieur, mixité sociale.**

Pour reconnaître les talents dans leur pluralité, des modalités de recrutement plus intelligentes parce que plus diverses sont mises en place. Elles associent les enseignants du second degré auxquels est déléguée la première sélection ; ils renouent ainsi avec le rôle décisif des instituteurs de la III<sup>ème</sup> République dans la mobilité sociale.

**Les études comme vecteur de promotion sociale.**

Les étudiants reçus à Sciences Po retournent dans leurs lycées d'origine et donnent l'exemple immédiat et concret d'une réussite par les études. Dans des établissements où il était fréquent de marginaliser celui qui travaille, parce que le taux de chômage du secteur est trois ou quatre fois supérieur à la moyenne nationale, la logique est inversée.

# LES ACTIONS AVEC LES LYCÉES

## Rompre les isolements Informer, former, recruter

Afin d'accompagner au mieux le travail réalisé par les équipes pédagogiques, les équipes de Sciences Po sont à la disposition des établissements partenaires pour effectuer des cycles de réunions d'information in situ. Chaque année, ces cycles concernent des dizaines de lycées. Les représentants de Sciences Po vont à la rencontre des élèves en classe de première, terminale, parfois en classe de seconde. Ces réunions d'informations sont également l'occasion de faire témoigner d'anciens étudiants du programme dans le but de contrecarrer l'autocensure.

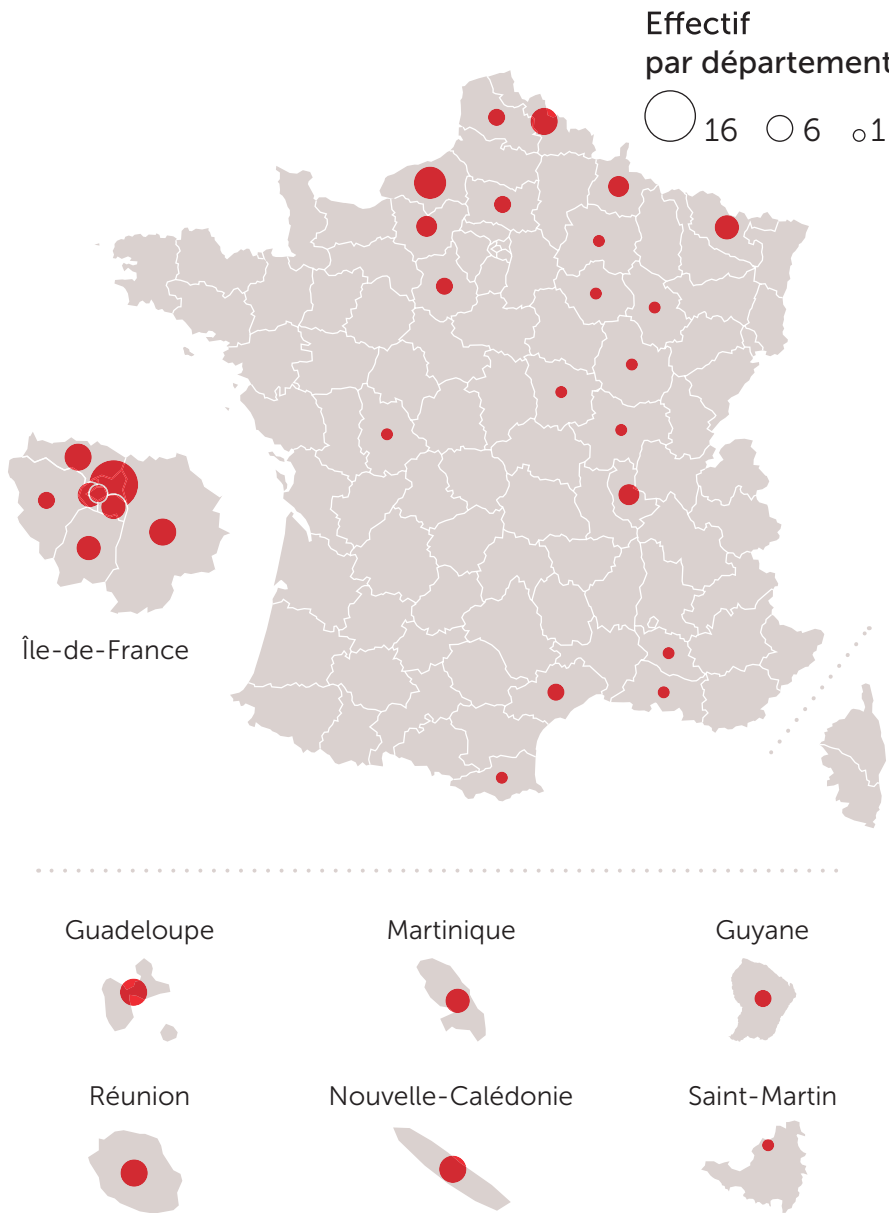
À la suite de ce premier rendez-vous, les lycéens les plus motivés ou les plus curieux sont invités à découvrir Sciences Po « de l'intérieur », dans le cadre d'une visite de deux heures dans les locaux parisiens. Ces visites, préparées en amont dans chaque classe, sont l'occasion d'affiner le questionnement des futurs candidats, tant sur les aspects pédagogiques qu'extra-universitaires.

Durant cette rencontre, les lycéens ont la possibilité d'échanger avec des étudiants de Sciences Po afin de se faire une idée très précise de leur éventuelle poursuite d'étude.

Afin que chaque visite soit un moment privilégié et dédié à la réflexion sur l'orientation vers les études supérieures, les capacités d'accueil ont été calibrées pour recevoir environ **15 à 40 lycéens** par visite. Pour information, le format d'accueil sur le campus de Reims permet de pouvoir, entre autres, assister à des enseignements.

Chaque année, un séminaire pédagogique est organisé à Sciences Po pour nos partenaires. Il leur est présenté le bilan et les perspectives du programme ainsi que les évolutions de Sciences Po dans son ensemble.

# Les lycées partenaires sur le territoire



## Les ateliers dans les lycées

Les élèves de terminale souhaitant présenter leur candidature à Sciences Po doivent participer à l'atelier mis en place par l'établissement et ouvrir un dossier de candidature en ligne. L'organisation de chaque atelier est propre à chaque lycée suivant les modalités définies par le Proviseur et l'équipe pédagogique. De nombreux ateliers démarrent dès la classe de première afin de sensibiliser les élèves à la lecture de la presse, et les préparer aux enjeux de l'enseignement supérieur.

Dans le cadre des ateliers, les lycéens candidats doivent réaliser un dossier de presse portant sur un sujet d'actualité de leur choix. La période de référence (six semaines) est fixée par le lycée en début d'année scolaire après validation auprès de Sciences Po.

Le dossier de presse comporte trois parties :

- Une compilation d'articles de presse (presse papier et presse numérique, presse française et internationale) : environ 12 à 20 articles ;
- Une note de synthèse (2 pages) portant sur le contenu des articles présentés, les candidats doivent savoir faire preuve d'esprit de synthèse en utilisant un propos de nature objective ;
- Une note de réflexion personnelle (3 pages maximum). Les candidats peuvent citer d'autres sources (ouvrages, articles de presse plus anciens, plus récents, etc.) en relation avec le sujet choisi et les évoquer lors de l'entretien d'admissibilité/d'admission. Ils doivent formuler un jugement et l'argumenter.



## L'épreuve d'admission à Sciences Po

Le jury d'admission est composé de 3 personnes dont au moins un enseignant de Sciences Po. L'entretien dure entre 20 et 30 minutes. Il se déroule sous la forme d'un dialogue avec le candidat sur ses projets d'études et d'orientation (goûts intellectuels, projets professionnels, préférences pour certains masters etc.). Le candidat devra convaincre le jury de la pertinence de sa candidature. Seront examinés les éléments suivants :

- La motivation et la cohérence du projet d'études ;
- La capacité à mobiliser ses connaissances et les mettre en perspective ;
- La curiosité intellectuelle et l'écoute ;
- La capacité à développer une réflexion personnelle ;
- La capacité de travail ;
- L'expression orale et écrite.

Durant les cinq dernières minutes, un document iconographique sera présenté au candidat qui devra le commenter et l'analyser en toute spontanéité.

# DROITS DE SCOLARITÉ & AIDES FINANCIÈRES

Sciences Po a fait le choix du volontarisme, avec une politique de tarification et d'aide sociale sans équivalent.

## Des droits de scolarité adaptés aux ressources de chacun

Pour tous les résidents de l'Espace Économique Européen (EEE), les droits de scolarité à Sciences Po sont calculés **en fonction des revenus de la famille**. Système innovant mis en place dans les années 2000, la progressivité des droits assure une redistribution sociale à l'intérieur de l'établissement.

La part d'étudiants boursiers à Sciences Po est passée **de 12 % en 2005 à près de 30 % aujourd'hui**. Il existe 13 niveaux de droits différents calculés en fonction des revenus des parents, qui s'échelonnent en tarifs différents allant de 0 € à 10 370 € par an pour le Collège, et de 0 € à 14 270 € pour le master (pour l'année 2018-2019). Un calculateur en ligne permet d'estimer le montant des droits en direct.

## Aide sociale : exonérations et bourses

Pour permettre à tous les élèves de se consacrer sereinement à leurs études, Sciences Po accorde des **aides financières importantes** à ceux qui en ont besoin. Les élèves français et européens boursiers du CROUS sont non seulement exonérés de droits de scolarité, mais Sciences Po leur verse une bourse complémentaire, d'un montant équivalent à 75 % de l'aide versée par le CROUS.

En 2017, **37 %** des étudiants ont bénéficié d'une exonération totale ou partielle des droits de scolarité ou d'une aide financière.

## La Bourse livres

Chaque étudiant primo-arrivant, boursier du CROUS reçoit une *Bourse Livres* de 250 € lui permettant d'acheter des ouvrages à la librairie de Sciences Po pour le dit montant.

Droits de scolarité

I - Droits de scolarité pour les étudiants ayant leur résidence fiscale au sein de l’Espace Économique Européen

| DROITS DE SCOLARITÉ               |                         |                       |
|-----------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| Revenus annuels déclarés par part | Montant barème Bachelor | Montant barème Master |
| Supérieurs à 66 584 €             | 10 540 €                | 14 500 €              |
| 43 250 € à 66 583 €               | 8 480 €                 | 12 200 €              |
| 36 250 € à 43 249 €               | 6 810 €                 | 10 120 €              |
| 30 250 € à 36 249 €               | 5 600 €                 | 8 470 €               |
| 25 250 € à 30 249 €               | 4 460 €                 | 6 790 €               |
| 21 250 € à 25 249 €               | 3 310 €                 | 4 980 €               |
| 19 584 € à 21 249 €               | 2 160 €                 | 3 360 €               |
| 18 984 € à 19 583 €               | 2 000 €                 | 2 700 €               |
| 18 250 € à 18 983 €               | 1 630 €                 | 2 270 €               |
| 17 250 € à 18 249 €               | 1 100 €                 | 1 840 €               |
| 16 250 € à 17 249 €               | 850 €                   | 1 380 €               |
| 14 250 € à 16 249 €               | 540 €                   | 920 €                 |
| 12 584 € à 14 249 €               | 320 €                   | 530 €                 |
| Inférieurs à 12 583 €             | 0 €                     | 0 €                   |

# ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

## Le programme Booster

Programme d'une semaine, totalement gratuit, qui a pour but d'initier les étudiants venant d'être admis à Sciences Po par la procédure des Conventions d'Éducation Prioritaire à la méthodologie des enseignements qui seront suivis en première année : analyse, synthèse, recherche, écrit académique, etc. Il a pour objectif la structuration de la pensée afin d'apporter aux étudiants un contenu pédagogique dans des disciplines fondamentales leur permettant d'aborder sereinement leur première année à Sciences Po.

## Le tutorat

L'objectif du tutorat est d'aider les étudiants de première année à prendre de bonnes habitudes de travail dès leur arrivée à Sciences Po et à se sentir très vite à l'aise dans leurs études. Aussi il est important de les familiariser avec tous les outils disponibles dans et hors de Sciences Po, leur environnement et de les accompagner humainement. Le soutien moral peut se révéler décisif pour la réussite académique, notamment pour les étudiants originaires de province et de l'Outre-mer en raison de l'éloignement familial et des difficultés d'acclimatation. Chaque étudiant de première année est suivi par un

étudiant de 4<sup>e</sup> année qui travaille certains axes de travail cruciaux pour la réussite de la scolarité.

Aussi, il est proposé que chaque séance tienne compte des éléments suivants :

- Actualités de la semaine.
- Point sur les différents travaux en cours (dissertations, exposés, exercices...) ; Organisation, difficultés rencontrées.
- Point sur la méthodologie.
- Eventuelles difficultés (de tout ordre).

## Le mentorat

Tout au long de leurs d'études, les étudiants sont amenés à réfléchir sur leur projet professionnel. Pour les accompagner dans leurs choix et enrichir leur réflexion sur les parcours possibles, Sciences Po met en contact les étudiants avec un mentor, cadre dans une entreprise partenaire de Sciences Po qui s'engage volontairement dans la durée pour accompagner un étudiant dans la construction de son projet académique, professionnel et personnel. Les contacts sont basés sur la confiance dans un cadre informel.

### Les entreprises partenaires en 2017 :

Banque Palatine, BNP Paribas, ENGIE, EURAZEO, EY, HSBC, L'ORÉAL, LVMH, MAZARS, ROTHSCHILD, Société générale, TOTAL, VIVENDI.

# LES PRIX

## Le prix Victoria

Attribué par la famille Cabanettes, le Prix Victoria est destiné à soutenir financièrement la troisième année à l'étranger des étudiants du collège universitaire de Sciences Po boursiers du Crous.

Il agit en favorisant la levée des obstacles financiers et de l'auto-censure. L'action du Prix permettra à terme de créer une communauté de lauréats engagée auprès des lycéens, ouverts sur l'international, prêts à relever les défis de l'altérité et de l'adaptabilité dans la solidarité.

Le Prix d'un montant de 4 500 € sera attribué en fonction des critères suivants :

- Les résultats du candidat à l'issue de ses deux premières années à Sciences Po.
- Le choix d'une destination présentant un surcoût financier par rapport au coût de la vie estimé à Paris.
- Le niveau de bourse.

## Le prix Aulagnon-Bettan

Attribué par la société MAB Finances, le Prix Aulagnon-Bettan, récompense des étudiants de première année pour leur parcours exemplaire et leur engagement en faveur de la promotion et l'amélioration sociales par l'éducation.

Quatre Prix d'une valeur de 2 000, 3 000, 4 000 et 5 000 € sont attribués chaque année à des étudiants de première année.

Les critères de sélection prennent en compte :

- Les résultats du candidat à l'issue du premier semestre,
- Le parcours scolaire du candidat,
- L'accomplissement individuel,
- Ses actions qui témoignent d'un engagement pour une promotion sociale par l'éducation.

# **LES ENTREPRISES QUI NOUS SOUTIENNENT**

BANQUE PALATINE  
BNP PARIBAS  
ENGIE  
EY  
FONDATION DU CRÉDIT AGRICOLE DU NORD-EST  
FONDATION TOTAL  
HACHETTE LIVRE  
HSBC  
L'ORÉAL  
LVMH  
MAZARS  
ROTHSCHILD & CIE  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
VIVENDI

# L'ÉQUIPE



## MARGARETE STURM-FOUCAULT

### Chargée de mission

Tél : + 33 (0)1 45 49 56 52

[margarete.sturmfocault@sciencespo.fr](mailto:margarete.sturmfocault@sciencespo.fr)

### En charge des académies de :

Créteil, Dijon, Guyane, Lyon, Nancy et Nouvelle-Calédonie.



## AUDREY TOURÉ

### Chargée de mission

Tél : + 33 (0)1 45 49 76 20

[audrey.toure@sciencespo.fr](mailto:audrey.toure@sciencespo.fr)

### En charge des académies de :

Amiens, Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Orléans-Tours, Paris, Rouen et Versailles.



## ÉLÉONORE LEÏVA

### Chargée de mission

Tél : + 33 (0)3 26 78 95 10

[eleonore.buisson@sciencespo.fr](mailto:eleonore.buisson@sciencespo.fr)

**En charge des académies de :**

Lille et Reims.



## RÉBECCA RUFFE

### Coordinatrice

Tél : + 33 (0)1 45 49 54 49

[rebecca.ruffe@sciencespo.fr](mailto:rebecca.ruffe@sciencespo.fr)

**En charge des académies de :**

Aix-Marseille, Poitiers et Montpellier.

## Sciences Po

27 rue Saint Guillaume  
75007 Paris – France  
[www.sciencespo.fr](http://www.sciencespo.fr)



[facebook.com/sciencespo](https://facebook.com/sciencespo)



[twitter.com/sciencespo](https://twitter.com/sciencespo)



[linkedin.com/edu/sciences-po-12454](https://linkedin.com/edu/sciences-po-12454)



[youtube.com/sciencespo](https://youtube.com/sciencespo)



[instagram.com/sciencespo](https://instagram.com/sciencespo)



Suivez Sciences Po sur Snapchat